



## Offres d'emplois

Une place t'attend dans notre équipe !

## OFFRES D'EMPLOIS

La Ville de Saint-Rémi est à la recherche de candidats pour pourvoir plusieurs postes. Pour connaître les détails de chacun d'eux, consultez notre site Web : [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca).

Si un poste vous intéresse, faites parvenir votre CV à [dotation@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:dotation@ville.saint-remi.qc.ca) avant le **25 juin 2021**.

### Commis-réceptionniste (minimum 14 h / semaine)

Le titulaire de ce poste sera appelé à effectuer différentes tâches principalement en lien avec l'accueil client, la réception des requêtes, ainsi que des tâches liées à l'encaissement.

### Nouveau poste combiné : Commis-réceptionniste et commis de bureau

Le temps de travail entre les deux rôles sera réparti sur une semaine de la façon suivante :

- Commis-réceptionniste (voir description du poste précédent) : 2 jours / semaine (15 h) à la réception de la mairie;
- Commis de bureau : 3 jours / semaine (20 h) au Service de sécurité incendie (SSI).
  - Le titulaire de ce poste sera appelé à effectuer différentes tâches générales de bureau et des tâches administratives en soutien au directeur du SSI.

### Besoin de vous, nos aînés !

Nous avons de magnifiques fleurs qui exigent des soins hebdomadaires. Vous avez du temps à consacrer à chaque semaine pour :

- Arroser nos fleurs;
- Désherber nos platebandes.

Vous nous offrez les heures qui vous conviennent, nous sommes preneurs.

Nous aurons aussi des **soirées musicales sous les étoiles** auxquelles vous pourriez participer pour faire de la surveillance. Le tout rémunéré, bien entendu ! Il n'est jamais trop tard pour travailler pour sa Ville !

## LES FEUX D'ARTIFICE, JAMAIS SANS AUTORISATION !

Les pièces pyrotechniques représentent dans nos esprits les festivités du début de l'été. Elles offrent un magnifique spectacle et nous rappellent les vacances qui approchent. Cependant, elles représentent surtout un très grand risque d'incendie si elles ne sont pas manipulées convenablement.

Saviez-vous que pour utiliser des pièces pyrotechniques à Saint-Rémi, vous devez au préalable obtenir l'autorisation du Service de sécurité incendie (SSI) ?

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le SSI au **450 454-3993, poste 0140**.



Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

**L'Écho** DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance du conseil municipal**  
21 / 06 / 2021 à 20 h

**Prochaine séance de la cour municipale à huis clos**  
19 / 08 / 2021 à 13 h et 18 h

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi QC J0L 2L0

**Heures d'ouverture**  
du lundi au jeudi de  
8 h à 12 h et de  
13 h à 16 h 30  
Vendredi de 8 h à 13 h

**Bibliothèque**  
450 454-3993, poste 2419  
**Heures d'ouverture**  
Mardi et mercredi  
de 14 h à 20 h  
Jeudi et vendredi de  
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h  
Samedi de 10 h à 16 h

**Écocentre**  
**Heures d'ouverture**  
Mercredi de 18 h à 21 h  
Vendredi de 13 h à 21 h  
Samedi de 9 h à 17 h  
Dimanche de 10 h à 16 h

**Loisirs / centre communautaire**  
450 454-3993, poste 5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures  
d'ouverture, composez le  
310-4141 ou le 9-1-1

**COVID-19**  
1 877 644-4545  
[Quebec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus)

# L'Écho

## DE SAINT-RÉMI

Le 18 juin 2021  
VOL. 25 N° 24

## LA VILLE VOUS INFORME...

### Mot de la Mairesse

La Fête nationale arrive à grands pas. Le thème de cette année a été très bien choisi : *Vivre le Québec - Tissé serré!* C'est avec solidarité et résilience que nous avons passé à travers la dernière année. Nous avons tous ensemble, bien qu'isolés dans nos bulles familiales, surmonter cette épreuve. Je suis fière des Saint-Rémoises et Saint-Rémois qui ont su être présents les uns pour les autres.

Par ailleurs, comme vous savez, des activités sont prévues afin de souligner cet événement important.

Le **23 juin à 22 h**, un spectacle haut en couleur vous sera présenté. C'est le cas de le dire, car nous allons éclairer le ciel de Saint-Rémi en faisant, à partir de trois endroits différents, des feux d'artifice aériens, qui seront exécutés en même temps. De cette manière, la majeure partie de la population pourra simplement sortir de chez eux, regarder vers le ciel et voir le spectacle sans se déplacer. Si vous avez à vous déplacer, utiliser les stationnements municipaux. 5 à 10 minutes avant le début, il y aura 3 fusées qui seront lancées pour vous indiquer l'endroit où auront lieu les feux.

Le **24 juin de 13 h à 17 h**, un spectacle ambulant passera près de chez vous. En effet, Tony la Sauce, le DJ D-Vice et le saxophoniste Vinny Falcone circuleront dans la ville sur une remorque. Il y aura des animateurs qui précéderont la remorque pour vous inviter à participer à la fête tout en respectant les directives de la santé publique.

Vous trouverez les détails de la programmation sur notre site Web : [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca).

Finalement, tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une **Bonne Fête nationale du Québec**.

Sylvie Gagnon-Breton  
Mairesse



### SORTEZ VOTRE POPCORN !

Les cinémas plein air sont de retour cet été avec 4 présentations au parc Jean-Paul-Ferdais (69, rue des Merisiers). Les films débiteront à **21 h**.

Voici les dates à inscrire à votre agenda ainsi que les films qui vous seront présentés:

- 25 juin** : Trolls 2 Tournée mondiale
- 9 juillet** : Dino Dana
- 23 juillet** : Raya et le dernier dragon
- 6 août** : En guerre avec grand-papa





## L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

### Informations données aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Le **niveau 3 (rouge)** est présentement en vigueur. Des employés municipaux circuleront afin de s'assurer que les consignes suivantes sont respectées.

NORMES SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU	
NIVEAU ROUGE	
Quand	Quoi
<b>INTERDIT EN TOUT TEMPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrosage manuel pour des fins d'arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbres ou autres végétaux (ex. : à l'aide d'un arrosoir ou d'un récipient du même type);</li> <li>- Arrosage automatique pour des fins d'arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbres ou autres végétaux;</li> <li>- Arrosage de type gicleur automatique;</li> <li>- Remplissage complet ou partiel d'une piscine ou d'un spa;</li> <li>- Arrosage d'un véhicule ou de toute autre construction;</li> <li>- Lavage de l'asphalte, de trottoirs ou de stationnement;</li> <li>- Utilisation d'un boyau sans pistolet d'arrosage (sauf pour le remplissage des piscines et spas).</li> </ul>
* Veuillez noter qu'en cas de niveau vert ou jaune, des normes différentes, qui vous seront communiquées en temps et lieu, s'appliquent.	
Le règlement est disponible sur notre site Internet : <a href="http://saint-remi.ca">saint-remi.ca</a>	

#### Définitions :

- Arrosage automatique : Tout appareil d'arrosage qui peut fonctionner avec ou sans surveillance qui n'est pas un gicleur. Inclut l'arrosage à l'aide d'un pistolet;
- Arrosage automatique (gicleurs) : Tout appareil d'arrosage programmable en souterrain qui peut fonctionner sans surveillance;
- Arrosage manuel : Tout arrosage au moyen d'un arrosoir ou de tout autre récipient du même type. N'INCLUT PAS l'arrosage avec un pistolet.

### PRÉPAREZ D'AVANCE VOS DEMANDES DE PERMIS

En cette période estivale, vous êtes nombreux à vouloir procéder à des travaux et des améliorations sur votre propriété. Il est toujours important de s'informer sur la réglementation en place et vérifier si vos travaux nécessitent l'obtention d'un permis de construction.



Afin de bien planifier vos travaux et éviter les surprises, il est recommandé de communiquer rapidement avec nous afin d'obtenir l'information nécessaire et ainsi éviter les délais. Vous pouvez communiquer par courriel à [inspecteur@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:inspecteur@ville.saint-remi.qc.ca) ou par téléphone au **450 454-3993, poste 9225** afin d'entrer en contact avec l'un de nos inspecteurs. Considérant le nombre de demandes élevé en cette période, notre délai moyen de retour d'appel est estimé à 48h.

Vous pouvez également consulter la réglementation et faire vos demandes de permis en consultant le lien suivant : [saint-remi.ca/services/services-au-citoyen/demande-de-permis/](http://saint-remi.ca/services/services-au-citoyen/demande-de-permis/)

### FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

À l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada, l'ensemble de nos services seront fermés aux dates suivantes :

 Jeudi 24 juin;

 Lundi 28 juin.



*L'Écho* DE SAINT-RÉMI

## CET ÉTÉ, ON BOUGE DEHORS !

Dès le **28 juin**, vous êtes invité à bouger. Plusieurs cours vous sont offerts gratuitement. Ils sont ouverts à tous, afin de promouvoir les saines habitudes de vie, tout en respectant la distanciation sociale.

Les participants doivent apporter leur tapis pour les cours de yoga et de remise en forme.

★ **Nouveauté** : La Ville vous offre de la danse pour tous. En collaboration avec le Studio Dimension Danse, il vous est offert différents styles de danse sous différents rythmes. Détails : [saint-remi.ca/loisirs-et-culture/activites/](http://saint-remi.ca/loisirs-et-culture/activites/)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Danse en ligne 19 h à 20 h Patinoire extérieure À côté de l'aréna	★ Danse multi-styles 3-6 ans 18 h à 19 h Patinoire extérieure À côté de l'aréna	★ Danse multi-styles 7-12 ans 18 h à 19 h Patinoire extérieure À côté de l'aréna	
	Strong 19 h à 20 h Patinoire extérieure À côté de l'aréna	★ Danse multi-styles ados/adultes 19 h à 20 h Patinoire extérieure À côté de l'aréna	Zumba 19h à 20h Patinoire extérieure À côté de l'aréna
		★ Stretching 19 h à 20 h Centre d'interprétation de la nature (coin Saint-Viateur et Sainte-Famille)	

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN DEVANT PUBLIC

Ce **lundi 21 juin à 20 h** se tiendra la prochaine séance publique du conseil municipal de la Ville de Saint-Rémi. Elle sera ouverte au public sur réservation. Afin de respecter les règles de distanciation sociale, 12 citoyens maximum seront admis dans la salle du Conseil.

Les citoyens désirant assister à la séance peuvent réserver leur place, en téléphonant au **450 454 3993, poste 0** durant les heures régulières d'ouverture. Une place maximum par appel peut être réservée (une personne par adresse). Aucune admission ne sera faite sur place sans réservation préalable. Le port de couvre-visage sera obligatoire pour circuler dans la mairie. Les citoyens présents pourront le retirer une fois assis dans la salle du conseil. En tout temps, les mesures de la Santé publique, notamment la distanciation physique, devront être respectées. Veuillez noter que l'ouverture des portes se fera uniquement à 19 h 50.

Par mesure de sécurité, nous demandons aux citoyens présentant des symptômes de la COVID-19, ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes ou ayant été testée positive de ne pas se présenter à la mairie. Nous vous encourageons à nous suivre à distance.

#### Enregistrements des séances

Par souci de transparence, nous poursuivons la publication des enregistrements audio des séances : <https://www.saint-remi.ca/ville/vie-municipale/seances-du-conseil/>.

#### Questions par courriel toujours possibles

Les citoyens qui ne seront pas présents à la séance peuvent poser leurs questions par écrit à l'adresse courriel à l'adresse suivante : [pderepentigny@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:pderepentigny@ville.saint-remi.qc.ca) ou par téléphone au **450 454-3993, poste 5112**. Vous avez jusqu'à midi le lundi 21 juin.

Le projet d'ordre du jour est disponible en ligne.

Pour que votre question soit jugée recevable, vous devrez obligatoirement nous donner les informations suivantes :

- Prénom et nom;
- Adresse civique;
- Numéro de téléphone.